

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de CHATILLON-SUR-CLUSES

dossier n° DP07406421C0025

date de dépôt : 29/07/2021

demandeur : Monsieur THOOR Edouard

pour : : édifier un abri vélos, une clôture et pose d'une fenêtre de toit

adresse terrain: 40 ROUTE DE PRESLES , à CHATILLON-SUR-CLUSES (74300)

Affaire suivie par :  
Evelyne PIGNAL  
e.pignal@montagnesdugiffre.fr

Le Maire  
à  
Monsieur THOOR Edouard  
40 Route DES PRESLES  
74300 CHATILLON-SUR-CLUSES

Monsieur,

Le 17/08/2022, vous avez obtenu une déclaration préalable pour édifier un abri vélos, une clôture et pose d'une fenêtre de toit.

Par courrier reçu le 11/10/2022, vous demandez l'abrogation de l'autorisation obtenue. En effet, vous ne souhaitez pas réaliser l'abri vélos.

La fenêtre de toit ayant été posée et la clôture étant réalisée, je vous informe qu'il n'est pas possible d'abroger l'autorisation.

Je vous prie de croire, **Monsieur**, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait, le 18/10/2022  
Le Maire,

Cyril CATHELIN

